

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bordeaux Montaigne

Bilan du champ de formations Langues,
littératures, cultures et civilisations

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Martine Vila, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Langues, littératures, cultures et civilisations* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Etudes culturelles*
- *Master Français langue étrangère*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres et humanités*
- *Master Sciences du langage*

Présentation

Dans le dossier d'évaluation soumis au Hcéres pour son offre de deuxième cycle, l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) n'a pas souhaité déposer des dossiers constitués par champ, ayant émis le constat de leur manque d'existence effective dans l'offre de formation précédente, et ne souhaitant donc pas reconduire ce dispositif dans la prochaine offre de formation.

N'ayant pas été déposés par l'université, deux des mentions de ce champ (*Langues étrangères appliquées ; Management et commerce international*), n'ont pu être évaluées.

Présentation

L'offre de formation *Langues, littératures, cultures et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) présente quatre mentions relevant de l'UFR Langues et une mention relevant de l'UFR Humanités. Elle regroupe les mentions concernant les domaines des langues et des lettres et visant principalement les métiers de l'enseignement et de la recherche ; le master Français langue étrangère est plus orienté vers une insertion professionnelle immédiate sans exclure la recherche pour autant. Les mentions sont les suivantes :

- la mention *Etudes culturelles* (EC), constituée d'un seul parcours et principalement orientée vers la recherche.

- le master *Français langue étrangère* (FLE) visant l'enseignement du français langue étrangère en France ou à l'international, mais aussi les métiers de l'ingénierie, du conseil linguistique et culturel, la coordination de formations en langues et les activités d'audit.

- la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* constituée de 11 parcours : *Études anglophones, Études basques, Études chinoises, Études germaniques identités médiations multiculturalité* (EGI2M), *Études hispaniques et hispano-américaines, Études japonaises-Dynamiques contemporaines de l'Asie orientale, Études japonaises linguistique et didactique du japonais, Études slaves* (monde russe et est-européen), *Études Slaves et interculturalité, Les Andalus* (domaines historiques arabophones et ibériques). Le parcours *Traduction pour l'édition* n'est proposé qu'en deuxième année de master (M2).

- la mention *Lettres et humanités* -désignée comme master *Recherche en études littéraires* (REÉL)- orientée vers la recherche et proposant trois options (*Lettres et sciences humaines ; Lettres et arts du monde*) ; la troisième option (*Lettres appliquées*) articule préparation aux concours et l'initiation à la recherche.

- le master *Sciences du langage* forme aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'enseignement supérieur ou dans un Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), liés plus spécifiquement au traitement automatique des langues, à la documentation scientifique et aux politiques linguistiques.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ Langues, littératures, culture et civilisations

Le champ *Langues, littératures, culture et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) déploie un large éventail de formations qui s'articulent autour des disciplines de la linguistique, de la littérature, de la culture et des civilisations. En dépit d'apparences souvent classiques, cette offre, dotée d'un haut niveau de spécialisation (avec, pour cinq mentions de master, pas moins de 11 parcours et trois options), présente un affichage lisible, nettement orienté vers la recherche. Cette offre a été pensée pour ne pas souffrir de la concurrence tant en interne à l'UBM que sur le plan local et régional, hormis dans le cas du master LLCER qui affiche clairement une finalité enseignement, sans rien dire d'une possible concurrence avec les masters MEEF ; elle est souvent originale (parcours *Les Andalus*, du master LLCER, par exemple) et peut même revêtir une envergure nationale (mention *Etudes culturelles*). Toutes ces formations sont solidement implantées, à l'université et en région.

La pertinence et la cohérence propres à l'ensemble

Le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations* présente une articulation cohérente autour de grands pôles linguistiques, littéraires, des études culturelles et civilisationnelles. Les mentions annoncent généralement clairement leurs objectifs dans les domaines linguistiques, littéraires ou culturels : former à la recherche ou préparer aux métiers de l'enseignement (agrégation, ou en lien avec les masters MEEF) sans exclure d'autres débouchés que ces derniers, avec une organisation pédagogique adaptée sur quatre semestres,

Le caractère classique de la plupart des masters de ce champ répond à la nécessité, au niveau d'une université comme l'UBM, de proposer des formations « généralistes » aux étudiants, mais celles-ci ne s'en avèrent pas moins souvent ambitieuses. Toutefois, malgré des efforts de recoupement thématique, le champ semble en fait contenir l'ensemble des formations ayant échappé aux autres champs de l'UBM (*Communication, journalisme ; Arts, culture et création, Sociétés dans l'espace et dans le temps*), et, sans existence réelle ces dernières années, il sera abandonné pour le prochain contrat quinquennal.

La capacité de coordination et/ou de mutualisation à l'intérieur des formations

Le champ ne fournit pas ou pratiquement pas d'information sur les mutualisations entre mentions ou entre certaines mentions et d'autres, situées dans d'autres champs ; des passerelles sont pourtant possibles, par exemple entre le master MEEF et l'option *Lettres et appliquées* du master *Lettres et Humanités*, et pourraient sans doute faire l'objet d'une réflexion.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les cinq mentions du champ *Langues, littératures, culture et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) énoncent clairement leurs finalités vers l'enseignement et/ou la recherche ; ces perspectives sont corrélées à une diversité d'autres métiers liés notamment dans les domaines culturels et/ou linguistiques.

La mention *Etudes culturelles* comporte un seul parcours et vise potentiellement une diversité de débouchés en matière culturelle portés sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais la mention a explicitement choisi de se consacrer à la recherche. La mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* affiche une finalité explicite et cohérente, orientée vers la recherche et l'enseignement (mais, comme souligné plus haut, ne souffle mot d'une concurrence possible de ses parcours avec les masters MEEF). Le master *Lettres et humanités* propose quant à lui trois options, *Lettres et sciences humaines*, *Lettres appliquées*, *Lettres et arts du monde*, qui tendent vers la recherche avec une spécificité pour l'option *Lettres appliquées*, consistant à combiner initiation à la recherche et préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Enfin, la mention *Sciences du langage* vise à former des linguistes dotés de connaissances et de compétences communes tant en linguistique qu'en phonologie (notamment). Elle est donc davantage professionnalisante, tout comme la mention *Français langue étrangère*.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Le champ *Langues, littératures, culture et civilisations* témoigne d'un positionnement cohérent, décliné par les cinq formations selon leurs niveaux de spécialisations linguistiques, littéraires, culturelles ou civilisationnelles, et bien identifié dans le paysage local et régional. Ainsi le master FLE, sans concurrence au sien de l'Université Bordeaux Montaigne, se distingue-t-il des masters de même intitulé présents dans les deux universités les plus proches, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université de Poitiers, par une ouverture vers l'ingénierie et grâce à une offre spécifique. Le master *Études culturelles* est la seule offre de ce type en région Aquitaine, et même l'une des cinq formations pionnières dans ces études en France. Grâce à l'une de ses options, la mention *Lettres et humanités* permet, en plus de sa dimension littéraire, une ouverture sur les sciences humaines et la philosophie. Le master *Sciences du langage* n'entre en concurrence avec aucun autre master de l'université, et son ouverture vers le traitement automatique des langues, la formalisation linguistique et les enjeux sociaux du plurilinguisme, contribue à le distinguer des formations de même intitulé proposées par deux autres universités de la région Nouvelle-Aquitaine (Universités de Poitiers et de Limoges). Le master LLCER brille par sa diversification ; avec 11 parcours complémentaires, tantôt en lien avec l'environnement régional (parcours *Etudes basques*), tantôt généralistes, il offre au final une vaste palette de choix (parcours *Etudes japonaises*, parcours *Etudes slaves* ...) aux étudiants en région Nouvelle Aquitaine.

Le positionnement des formations dans leur environnement scientifique est on ne peut plus pertinent, grâce à leur adossement à des laboratoires reconnus (EA CLARE, EA TELEM, EA CLIMAS, EA AMERIBER ...). Le master *Français langue étrangère*, en retrait sur ce point, propose néanmoins des participations à des séminaires de recherche dès la première année. Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique et culturel s'avère lui aussi pertinent et se traduit par des liens actifs avec différents organismes et structures ; l'ancrage dans le monde professionnel de la mention *Études Culturelles* s'avère toutefois très restreint.

La dimension internationale des formations reste très insuffisamment développée : la très faible mobilité sortante dans une mention telle que LLCER pourrait en être le symbole, même si la formation s'efforce d'y remédier (et même compte-tenu des doubles diplômes constitués avec les universités de Postdam et Moscou). On manque de données sur la mobilité au sein de la mention FLE ; dans le même ordre d'idées, l'on ignore si le partenariat avec l'université de Messine, avancé par la mention *Lettres et Humanités*, est effectif (et concrétisé à ce stade, ou seulement en voie de concrétisation) ; l'absence totale de mobilité sortante dans la mention *Etudes culturelles* (sur les années 2016-2019) ne saurait être justifiée uniquement par le peu de formations de même intitulé au niveau européen compte-tenu de la dimension internationale, voire internationalisante, des *Cultural studies*. Dans un tel contexte, les nombreux partenariats (aux alentours de 70) conclus en Sciences du langage, le taux élevé de mobilité entrante et sortante, la possibilité offerte aux étudiants d'un double diplôme avec l'université de Konstanz (Allemagne) n'en paraissent que plus remarquables.

En ce qui concerne l'environnement socio-économique et socio-culturel, l'on note de fortes disparités d'une mention à l'autre : les liens établis sont clairement bons pour le master *Science du langage* et tout à fait corrects pour le master FLE - qui mobilise, au sein de son parcours *Traduction pour l'édition*, l'Association des Traducteurs Littéraires de France (A.T.L.F.), l'association Maison de la traduction en Nouvelle Aquitaine (MATRANA, La Maison des Ecrivains (partenariat conventionné), comme parties prenantes dans la formation- ; ils sont en revanche très variables d'un parcours à l'autre au niveau du master LLCER, et inexistant dans les masters Lettres et humanités (où ils sont évoqués ... au futur, et renvoyés à la prochaine offre de formation) en *Etudes culturelles* (absence totale de professionnels au sein de la mention, pas même dans le conseil de perfectionnement ; absence de stage obligatoire durant les quatre semestres).

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations

L'offre de formation œuvre dans un *continuum* master-doctorat et s'articule sur quatre semestres avec une spécialisation progressive, d'abord en première année (découverte des spécialisations), puis en deuxième année avec la mise en place de parcours d'enseignement spécifiques, à l'exception de la mention FLE dont le dernier semestre du M2 est consacré au stage.

La démarche scientifique se trouve au cœur des enseignements, même en FLE (quoique dans une moindre mesure), ce qui est tout à fait cohérent avec l'ambition explicite de former à la recherche.

Hormis pour la mention LLCER, la réflexion concernant l'approche par compétences est souvent annoncée comme amorcée ... en *Etudes culturelles*, où elles sont affichées, elles ne correspondent malheureusement pas à la fiche RNCP, ce qui nuit à la lisibilité du diplôme comme à sa dimension professionnelle.

Le stage, contrairement aux exigences nationales, n'apparaît pas comme obligatoire dans nombre de mentions (*Etudes culturelles*, LLCER, Lettres et humanités) : il est d'autant plus surprenant que ce parti-pris ne soit pas au moins justifié. Sans surprise, les deux mentions les plus professionnalisantes, FLE et Sciences du Langage, l'ont mis en place avec succès.

La dimension internationale, attendue dans ce champ, reste en revanche nettement insuffisante, comme en témoigne l'absence de mobilité étudiante (à l'exception déjà notée de la mention Sciences du langage) malgré quelques efforts notables pour y inciter les étudiants (crédits incitatifs en LLCER, enseignements de langue étrangère en Lettres et humanités, en Sciences du langage et en *Etudes culturelles* ; il est de ce point de vue sans doute regrettable qu'une formation telle que le master *Etudes culturelles* n'impose pas de certification en langues (possible, mais facultative).

L'environnement numérique en soutien à la pédagogie est conforme à ce que l'on observe dans les autres formations de même type ; en revanche, la formation aux usages du numérique à des fins professionnelles et de recherche pourrait être renforcée (par exemple, pour la mention *Lettres et humanités*).

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée par l'université, et elle est présente dans toutes les formations.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Le pilotage des formations repose principalement sur les équipes pédagogiques et sur un conseil de perfectionnement périodique, dont les modalités organisationnelles peuvent varier d'une mention à l'autre : autant les mentions *Sciences du langage* et FLE peuvent apparaître comme exemplaires sur ce point, autant les autres mentions donnent des informations trop lacunaires pour être correctement évaluées (notamment le master *Lettres et humanités*).

Les équipes pédagogiques sont de qualité, pluridisciplinaires, composées en grande majorité d'enseignants-chercheurs, dans une moindre mesure d'intervenants professionnels, à l'exception notable de la mention *Etudes culturelles* qui ne comporte aucun de ces derniers.

Les équipes pédagogiques des mentions sont clairement identifiées dans le livret de l'étudiant.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury sont en général correctement définis, affichés et connus des étudiants. De même pour les modalités de contrôle des connaissances.

Les mentions *Français langue étrangère* et LLCER déplorent la pression exercée sur leurs équipes pédagogiques, faute de moyens.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité varient d'une mention à l'autre.

Les conseils de perfectionnement sont en place (y compris en LLCER, ce qui est notable), mais ils ne sont pas toujours conformes aux normes nationales (mention *Etudes culturelles*) ; le caractère lacunaire des informations fournies ne permet pas de mesurer dans quelles proportions ces conseils sont opérationnels, et jouent leur rôle au sein des mentions *Etudes culturelles* et *Lettres et Humanités*. Ils constituent en revanche un outil sur lequel s'appuient les mentions FLE et LLCER.

Le profil des publics accueillis et le devenir des diplômés et des sortants non diplômés relèvent des données de l'Observatoire des étudiants de l'UBM.

Les compte rendus, évaluations des enseignements relevés d'enquêtes fournis par les mentions FLE et *Sciences du langage* montrent clairement le caractère effectif de la présence des étudiants dans le pilotage.

Ici encore, des variations notables se font jour : les masters FLE et Sciences du langage sont activement engagés dans une démarche qualité tandis que le master *Langues, littératures, et civilisations étrangères et régionales* recense les flux d'étudiants sans véritablement donner l'impression de les analyser précisément ; a contrario, le master *Lettres et humanités* produit ses propres enquêtes en sus de celles fournies par l'Observatoire des étudiants. Le master *Etudes culturelles* ne produit aucune analyse sur ces dispositifs.

Synthèse des résultats dans les formations

Les formations témoignent généralement d'une bonne attractivité. Le master *Etudes culturelles* a ainsi vu son attractivité augmenter de façon significative grâce à la communication sur les réseaux sociaux (31 candidatures en 2017-2018 ; 97 en 2020-2021), mais fonctionne avec de petits effectifs, par choix. La mention *Lettres et humanités* connaît un tel succès qu'elle a dû établir un *numerus clausus* fixé à 80 admis, ce qui pour une formation de lettres est exceptionnellement élevé. En revanche, le master *Langues, littératures, cultures et civilisations*, voit ses effectifs en M1 orientés à la baisse de 25 % depuis trois ans, sans donner d'explication sur ce point. Les effectifs de son M2, inversement, sont eux à la hausse.

L'attractivité globale de l'offre est soulignée par les dispositifs d'enquêtes

Les formations présentent dans leur ensemble un bon niveau de réussite, avec des variations selon les masters. Calculés à partir des étudiants présents aux examens, les taux de réussite apparaissent élevés pour les mentions *Sciences du langage* et *Français langue étrangère*, satisfaisants en LLCER et *Lettres et humanités*, plus préoccupants en *Etudes culturelles* dans la mesure où il s'agit de petits effectifs et d'étudiants sélectionnés par la formation.

L'insertion professionnelle est bonne (LLCER, Lettres et Humanités), voire très bonne (FLE, Sciences du langage). Les enquêtes menées à 30 mois indiquent que les diplômés occupent des emplois en adéquation avec la formation reçue. La mention *Etudes culturelles* ne fournit aucune information sur le suivi des diplômés, ce qui serait pourtant facile compte-tenu de ses objectifs recherche, et des effectifs peu nombreux. Les enquêtes y mettent en évidence une insatisfaction des étudiants, qui regrettent le manque de professionnalisation : cette information doit être relativisée dans la mesure où la moitié seulement, soit une demi-douzaine d'entre eux, a répondu, mais il est surprenant que la formation ne prenne pas davantage position, donnant l'impression de ne pas tenir compte de ce signal.

Conclusion

Principaux points forts

- Une insertion professionnelle généralement en adéquation avec les objectifs des formations
- Une offre de formation attractive
- Un affichage lisible
- Une orientation recherche assumée

Principaux points faibles

- L'absence de blocs de compétence
- Le manque global d'analyse en matière d'assurance qualité
- L'absence de liens avec le monde socio-économique et socio-culturel

Recommandations

La qualité de l'offre des formations, toutes dotées d'un niveau de spécialisation attractif, constitue clairement un atout pour l'UBM, que ce soit sous forme d'un champ ou au sein de l'UFR Humanités, destinée à devenir « champ-composante » dans la prochaine offre de formation. L'absence de concurrence entre formations tant en interne qu'au niveau local ou régional reflète manifestement à une offre bien pensée en termes de nécessité (pour les étudiants de la région, voire au-delà) et de complémentarité (entre universités régionales). Ces atouts gagneraient à être renforcés par un redéploiement plus accentué en direction des nombreux écosystèmes du monde socio-économique et/ou socio-culturel, sources additionnelles d'insertion pour les étudiants, notamment pour la mention *Etudes culturelles* : il existe une forte demande en ce sens dans les différentes instances de la culture. Les nombreuses variations constatées entre les masters traduisent la difficulté à gérer un champ de formations riche mais hétéroclite, et l'on peut craindre que cette difficulté ne perdure dans la prochaine offre de formation au sein des UFR Langues et Humanités ; il conviendrait de veiller à une réelle harmonisation des pratiques, des outils d'assurance qualité, de l'organisation du pilotage ainsi

que du suivi précis des étudiants ; cette vigilance devrait être plus particulièrement un souci pour la mention *Études culturelles* dont on peut souligner l'absence notable de suivi des étudiants.

Points d'attention

- La mention Etudes culturelles (distorsion entre l'objectif énoncé, la recherche, et l'absence de renseignements sur le devenir des étudiants, absence de conformité aux normes nationales en ce qui concerne le stage obligatoire et la présence obligatoire de professionnels au sein du conseil de perfectionnement résultats constatés, absence de suivi des étudiants, dont les remarques montrent leur inquiétude et appellent une réflexion sur leur devenir une fois diplômés et leur insertion dans le monde du travail)

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ÉTUDES CULTURELLES

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

La mention *Études culturelles* (EC) est constituée d'un seul parcours. Ses finalités professionnelles sont principalement orientées vers la recherche. Elle est assurée en présentiel à l'Université Bordeaux Montaigne, dans le cadre de la formation initiale ou de la formation continue. Les objectifs scientifiques visent l'acquisition des outils théoriques et méthodologiques permettant l'analyse de toute forme de création culturelle. La formation est rattachée à l'UFR Langues et civilisations. Elle se déploie sur quatre semestres dont le dernier est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire, et prépare surtout à la poursuite d'études en doctorat.

Analyse

Finalité de la formation

Si les objectifs d'apprentissage de la formation sont détaillés sur le site institutionnel et donc connus des étudiants, les débouchés professionnels ne sont pas clairement présentés en termes de métiers concrets.

On les retrouve dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe et qui présente la formation dans une envergure plus directement liée au monde professionnel alors que les contenus pédagogiques du master EC de l'Université de Bordeaux Montaigne sont très théoriques et finalement assez peu diversifiés (pas d'arts du spectacle vivant et pas d'approche culturelle du sport, par exemple). Cette fiche RNCP distingue les "activités visées" (promotion et commercialisation de biens culturels multi-médiatiques, assistance à la création dans un contexte trans-médiatique -collecte de données, synthèse, information sur l'existant-, conseil culturel dans le cadre de politiques commerciales, promotionnelles, territoriales ou scientifiques / recherche, réponse à des appels d'offre locaux, régionaux ou nationaux, dans le domaine des politiques culturelles, conception, préparation, animation et suivi d'un projet culturel en fonction d'un public cible, diffusion, édition et vulgarisation de la recherche en Études culturelles, proposition et animation de formations en Études culturelles, participation à des travaux de recherche sur la réception, la diffusion et l'herméneutique des produits culturels); des "compétences attestées" et des "types d'emplois accessibles" (éditeur, conseiller littéraire, journaliste culturel, animateur, chargé d'animation de projets éducatifs etc).

Cet écart entre la fiche RNCP et la présentation du master EC de l'Université Bordeaux Montaigne témoigne de la place occupée par la formation à la recherche et à la poursuite d'études en doctorat, plus développée que la perspective d'une professionnalisation directe. La formation se déploie selon deux dominantes : les études postcoloniales et les études cinématographiques.

Un supplément au diplôme très complet joint au dossier affiche clairement la perspective de poursuite d'études en doctorat. Les exigences du programme vont en ce sens puisqu'il s'agit de consolider les compétences rédactionnelles, de faire preuve d'esprit de synthèse, de maîtriser les bases et les outils théoriques des EC, de comprendre la réception et les évolutions de ces théories dans différents pays et de mettre en application des catégories conceptuelles et des outils méthodologiques transdisciplinaires. Selon ces visées, le programme de la formation apparaît donc comme cohérent.

La certification en langues est possible mais non exigée.

Positionnement dans l'environnement

Le master EC est bien positionné car il est unique à l'échelle régionale, et il n'existe que quatre autres masters EC sur le territoire national.

Il s'appuie sur des équipes de recherches de l'établissement (AMERIBER EA 3656, CLIMAS EA 4196, MICA EA 4426) qui viennent de différents départements (modes anglophones, lusophones, études italiennes, arts, histoire, lettres) afin de répondre à l'exigence pluridisciplinaire des études culturelles. Les contenus pédagogiques sont particulièrement adossés aux programmes de recherche de l'équipe AMERIBER et aux séminaires qu'elle organise (Art et histoire Politiques de la mémoire, Intermédialité sur l'hypercontemporain, liens et décentrement dans l'aire lusophone, Discours dominants, contre-discours et pratiques alternatives).

Les enseignements sont liés aux thématiques de recherche et les étudiants participent activement aux manifestations (colloques, journées, d'études, séminaires).

L'unité d'enseignement (UE) "Ouverture professionnelle" propose un choix entre expérience/stage en milieu professionnel ou suivi des séminaires à l'école doctorale – cette dernière possibilité consolide ce lien (de façon classique) avec le monde de la recherche sans toutefois rendre le stage obligatoire ce qui n'est pas réglementaire.

Il est fait mention d'un adossement au monde professionnel sous forme de partenariats avec l'Institut Cervantès, le Festival d'histoire de Pessac, le Cinéma Jean Eustache et l'Association culturelle Lettres du Monde. Cependant, aucun professionnel issu d'un secteur d'activité culturelle ne prend en charge les enseignements. L'ancrage avec le monde professionnel paraît donc restreint et se résume à la participation sporadique, mais non obligatoire, d'étudiants du master à certaines manifestations culturelles de la région (organisations de rencontres autour de la projection de films dans le cadre d'un festival, par exemple).

Les étudiants peuvent faire valoir ces expériences (suivi en médiation culturelle, organisation de rencontres après des projections, entre autres) avec les partenaires sous forme de système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ou ECTS, "European Credit Transfer System") dans l'UE "Ouverture au monde professionnel."

L'internationalisation est évoquée sous forme de liste de professeurs étrangers invités (comme Jose Luis Pires Laranjeira de l'Université de Coimbra) et partenariats ERASMUS (surtout en Italie et au Portugal) mais il est à noter, et à déplorer, qu'aucun étudiant sortant pour séjour d'étude à l'étranger n'est recensé entre 2016 et 2019. La formation renvoie cette absence de mobilité au faible nombre de masters EC dans les établissements partenaires à l'étranger, notamment en Europe.

Organisation pédagogique de la formation

Le master EC, en formation initiale (accessible par VAE - validation des acquis de l'expérience et VES - validation des études supérieures -), est structuré de façon classique (4 semestres) et met en œuvre le système d'ECTS. Les contenus sont principalement orientés vers les études postcoloniales, de genre, la francophonie et le cinéma ainsi que les industries créatives. Il est fait état d'un socle commun de connaissances en théories des *cultural studies* à acquérir par l'étudiant. Ces connaissances transversales s'emploient à décentrer le regard et la conception classique des formes culturelles au profit d'une notion de culture au sens large et mondial (non eurocentré).

Beaucoup des enseignements proposés sont issus d'une mutualisation avec d'autres parcours de formation, et les étudiants peuvent choisir leurs cours à partir d'un large panel. La formation sait adopter des angles d'approche novateurs comme l'intégration des « food studies ».

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs provenant de différents départements (de Langues, de Lettres, de Documentation, d'Arts et d'Histoire). Cette dimension est cohérente avec la formation à la poursuite d'études en doctorat.

Le volume horaire total avoisine les 342HTD en M1 pour seulement 106HTD en M2, ce qui s'explique du fait que le S4 est entièrement dédié à la rédaction du mémoire.

Les contenus des cours s'articulent autour de l'idée maîtresse de "décentrement" vis à vis des approches instituées de la culture en et par l'Occident ce qui est cohérent par rapport aux axes de recherches des laboratoires de rattachement. En termes de compétences, la formation se réfère de façon succincte à la fiche RNCP EC, en listant 4 axes (Études postcoloniales, Arts et écritures mémorielles, L'hyper-contemporain, L'œuvre et ses publics). Les enseignements ne sont pas organisés en compétences (en blocs tronc commun, disciplinaire, orientation et compétences transversales). Les éléments, là encore, ne correspondent pas exactement à la fiche RNCP. Il ne semble pas y avoir une véritable prise en main de l'approche par compétences.

L'équipe pédagogique recourt aux outils numériques classiques de l'enseignement (ENT, moodle, plateforme collaborative et enregistrement des séminaires si besoin), sans plus, ce qui peut paraître surprenant pour une discipline transversale et travaillant sur l'hypercontemporain.

Les cours sont dispensés en français à l'exception des séminaires pris en charge par le département des mondes anglophones. Afin de suivre ce cours théorique en langue anglaise, les étudiants bénéficient d'un autre enseignement de langue anglaise durant les semestres 1, 2 et 3. Un des prérequis pour accéder au master EC est un niveau B2 en anglais. La formation en langues étrangères est présente pendant les deux années de master. La formation évoque la mobilité sortante comme moyen d'approfondissement de compétences linguistiques tout en précisant qu'aucune n'a pour l'instant été enregistrée ce qui est regrettable. On note par ailleurs que la possibilité d'une mobilité n'est signalée ni dans la maquette ni dans les MCC (modalités de contrôle de connaissances).

Le fait que seul l'anglais soit proposé dans le cadre des apprentissages n'est pas logique pour une formation issue des *cultural studies* intégrant une dimension mondiale dans ses apprentissages. Cependant, de nombreux cours de civilisations (italienne, portugaise, indienne...) sont proposés aux étudiants.

La formation comporte dès la première année des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche grâce à l'UE "Ouverture professionnelle" (qui permet aux étudiants de suivre les séminaires proposés

par l'Ecole doctorale) et l'UE "Projet tutoré" qui permet la conduite de projets de recherche individuels. Vue de près, cette UE semble plutôt être un cours de méthodologie pour la rédaction du mémoire, or un EC (élément constitutif) de six heures de cours magistraux intitulé « Documentation » contribue, à l'apprentissage de la recherche documentaire pour la rédaction du mémoire.

L'ouverture au monde professionnel, autre que dans la recherche, est proposée sous forme de valorisation d'une expérience personnelle ponctuelle (expérience d'interprétation durant un colloque ou une journée d'études, participation à un salon littéraire, organisation d'une rencontre d'écrivains, aide à l'organisation d'un festival, d'une rencontre de cinéastes) ou d'un stage long, doté seulement d'un ECTS ce qui n'est pas très incitatif pour l'étudiant. De plus, le stage n'est pas obligatoire dans le cursus, plaçant de ce fait la mention en contradiction avec les normes nationales.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et le règlement des études en fait cas. Les enseignants ont accès à un outil de détection de plagiat et les étudiants en sont informés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée car composée d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs (EC) issus de différentes disciplines et différents départements : études lusophones, mondes anglophones, lettres, études italiennes, arts, histoire... Il n'est fait aucune mention d'intervenants extérieurs. Elle assure des cours de spécialité mais il n'est pas certain que ces EC soient spécialistes d'Études culturelles.

La direction du master est assurée par un binôme (1 MCF – maître de conférences - du département études italiennes et 1 PR – professeur - du département d'études ibériques et ibéro-américaines). C'est donc l'aspect linguistique et civilisationnel qui est au cœur du pilotage de cette formation. Chaque département dispose d'un référent master EC destiné à faciliter la gestion des enseignements mutualisés. Un personnel administratif est dédié spécifiquement au master.

Comme souligné ci-dessus, l'approche par compétences ne semble pas être pleinement adoptée ce qui entretient le flou quant aux réels débouchés professionnels de la formation alors même que la dimension liée aux études postcoloniales pourrait être mise en avant afin de créer davantage d'attractivité. En effet, les métiers de la culture ne peuvent aujourd'hui être occupés par des personnes qui ne sont pas aux faits de l'évolution du regard porté sur les identités et les pratiques culturelles à travers le monde et au prisme de l'histoire coloniale passée.

Le conseil de perfectionnement ne compte pas de membres extérieurs ce qui atteste du manque de relations avec le bassin socio-professionnel environnant et n'est pas conforme aux normes nationales sur la composition d'un conseil de perfectionnement. Les procès-verbaux des conseils, visiblement annuels, sont fournis mais rien n'est indiqué sur leur usage ultérieur ce qui pourrait indiquer que le conseil de perfectionnement ne joue pas son rôle.

L'équipe est clairement identifiée dans le livret de l'étudiant. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances, avec les règles d'attribution des crédits ECTS, sont explicites et affichées. 80 % des enseignements sont évalués sur le principe du contrôle continu mais certains enseignements ne comportent qu'une session unique d'examen parce qu'il s'agit de dossiers, de synthèses ou autres travaux réalisés par l'étudiant chez lui et pour lesquels la formation affirme faire preuve de flexibilité en offrant la possibilité d'améliorer le travail si besoin. Les données sur les évaluations sont trop lacunaires pour être évaluées. Les modalités de la deuxième évaluation ne sont notamment pas précisées.

Dispositif d'assurance qualité

La formation a fortement augmenté son attractivité grâce à une communication recourant notamment aux réseaux sociaux. Le nombre de candidatures est passé de 31 en 2017-2018 à 97 en 2020-2021. La formation fournit peu d'informations dans cette rubrique et renvoie à des métadonnées alors que des commentaires d'auto-évaluation auraient été souhaitables.

L'évaluation de la formation se fait par le biais d'un questionnaire mis à disposition en annexes. Globalement, les rubriques sur le dispositif d'assurance qualité ne sont pas complétées dans le dossier d'autoévaluation de la formation et, si les annexes sont nombreuses, il est impossible de s'y retrouver pour un membre extérieur à l'établissement.

Résultats constatés

Les annexes (REUSSITE), témoignent d'effectifs relativement stables en M1 (2016 M1 = 24, 2017-2018 M1=15, 2018-2019 M1 = 19), malgré un plus grand nombre de candidatures. En M2, les chiffres disponibles pour 2017-2018 et 2018-2019 indiquent respectivement 12 et 13 étudiants. Ces petits effectifs devraient en principe faciliter un taux

de réussite (par rapport aux inscrits) relativement élevé – mais en M2, il se situe entre 58 et 61%, ce qui peut paraître bas, et témoigne, soit d'un taux d'exigence élevé, soit de difficultés de sélection à l'entrée.

Les étudiants sont majoritairement issus d'un baccalauréat littéraire et de formations en sciences humaines. La formation ayant fourni trop peu de précisions sur ce point, il est impossible d'analyser les résultats.

On ne peut évaluer le devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuite des études), aucune information n'étant fournie à ce sujet. La formation annonce préparer à la poursuite en doctorat mais sans indiquer le nombre d'étudiants qui empruntent cette voie après validation du diplôme. En 2017-2018, sur 12 inscrits en M2, 7 ressortent diplômés, en 2018-2019, sur 13 inscrits en M2, 8 ressortent diplômés.

Les données fournies par l'UBM sur l'évaluation de la formation témoignent d'une volonté forte de former avant tout à la recherche et à la poursuite d'études en doctorat. 100% des enquêtés (soit 6 répondants pour 2016-2017, par exemple : la moitié des effectifs environ), sont "plutôt satisfaits" de la formation à la recherche et du suivi des travaux. En revanche, les répondants pointent le manque de lien avec le monde professionnel, problématique à leurs yeux, et se déclarent insatisfaits de l'accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel. Pour 2017-2018 les données vont dans le même sens.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation à la recherche efficace
- Des angles d'approche novateurs et originaux
- Une équipe pédagogique diversifiée et bien coordonnée

Principaux points faibles :

- L'absence de stage obligatoire
- L'absence de dimension professionnalisante ou pré-professionnalisante
- L'absence de relations et de mobilités internationales
- L'absence d'information sur le devenir des étudiants (notamment la poursuite en doctorat)
- Un conseil de perfectionnement qui ne joue pas son rôle
- Un dossier lacunaire

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master EC de l'Université Bordeaux Montaigne est une formation riche de sa pluridisciplinarité et qui offre un large choix d'enseignements à ses étudiants qui peuvent composer leurs parcours de formation en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur projet professionnel à condition que ce dernier soit orienté vers la poursuite d'études en doctorat. C'est une formation ouverte et en dialogue avec l'actualité de la recherche qui a l'avantage, en outre, d'être construite par la recherche active des nombreux (une quarantaine) membres de son équipe pédagogique. Le master EC a donc un fort potentiel, d'autant qu'il intègre des angles novateurs (comme les « food studies ») mais c'est une formation qui pose question par son manque de conscience des passerelles professionnelles qui pourraient exister depuis les apprentissages théoriques qu'elle met en œuvre, et par son absence de lien avec le monde professionnel, même s'il s'agit d'un choix revendiqué : l'insatisfaction des étudiants à cet égard pose problème, de même que l'absence d'informations sur le taux de poursuite en doctorat, but avoué de la formation.

La dimension moderne et le regard décentré proposé par les différents contenus pédagogiques (à dominante études postcoloniales et de genre - au sens de "gender") est un atout mais l'envergure scientifique de la formation est sans doute trop appuyée car les débouchés ne peuvent concerner que la recherche.

Globalement, c'est l'absence de suivi des étudiants de cette formation qui interroge et qui rejoint le caractère lacunaire de l'autoévaluation : pas de données sur le devenir des étudiants, pas de retours au sujet du conseil de perfectionnement auquel aucun professionnel extérieur n'est associé. Cela est d'autant plus étonnant que la formation comporte un effectif restreint ce qui devrait faciliter le suivi des étudiants jusqu'à leur insertion professionnelle ... il n'est pas indiqué si, et dans quelles proportions, les étudiants du master EC poursuivent bien

en doctorat à l'issue de leur master. Connaître le devenir des diplômés est essentiel au calibrage du master en termes de connaissances mais aussi de compétences. Pour analyser les résultats de la formation, il manque aussi l'analyse des taux de réussite ainsi que des précisions sur l'organisation des contenus pédagogiques (volumes horaires précis, distinctions cours magistraux et travaux dirigés). La formation gagnerait à travailler les approches par blocs de compétences et elle pourrait davantage s'appuyer sur la fiche RNCP de son diplôme. En outre, il conviendrait de distinguer ce qui relève de la méthodologie du mémoire - et qui peut former à la recherche - d'enseignements plus ouverts sur le monde professionnel extérieur et qui offrirait la possibilité aux étudiants qui ne veulent pas poursuivre en recherche de se pré-professionnaliser. Le faible poids en ECTS alloué aux éventuelles dans les métiers de la culture (ECUE « participation événementielle » ou « stage ») semble problématique pour un master qui propose justement ces métiers comme débouchés.

Un stage en milieu professionnel doit être rendu obligatoire. La formation devrait solliciter des professionnels pour la prise en charge d'enseignements plus ciblés sur les métiers de la culture par la perspective des études culturelles.

La formation, qui ressent le besoin de mieux définir ses objectifs professionnels, devrait mettre en place un conseil de perfectionnement conforme et se saisir de ses conclusions.

Le volet professionnalisation doit être renforcé et apparaître clairement dans les supports de communication de la formation. Enfin, le plurilinguisme pourrait avoir davantage de place.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne (UBM)

Présentation de la formation

Le master *Français langue étrangère* (FLE) de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est une formation en deux ans, permettant une insertion professionnelle à bac+5. Il forme de futurs professionnels de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde en France ou à l'international, de l'ingénierie ou coordination de formations en langues, de l'audit et du conseil linguistique et culturel. Il peut également conduire à une poursuite d'études en doctorat.

Les enseignements se déroulent en présentiel sur le campus de l'UBM. L'admission en première année se fait sur dossier et attire principalement des étudiants titulaires d'une licence avec option FLE, ou DU (diplôme universitaire) FLE, mention *Lettres ou sciences du langage* ou *Langues*, littératures et civilisations étrangères et régionales ou diplôme français ou étranger (bac+3) admis en dispense. Pour les autres licences, une possibilité d'accès en fonction de l'expérience et du projet professionnel du candidat est envisagée. En lien avec les services de la formation tout au long de la vie, des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) permettent également à des étudiants en reprise d'étude d'intégrer le parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de ce master ainsi que les connaissances et compétences à acquérir à l'issue de la formation sont explicites, cohérents et rendus accessibles aux différentes parties prenantes, au premier chef les étudiants. Les compétences et connaissances acquises sont détaillées dans le supplément au diplôme.

Les domaines d'activités accessibles avec un master *Français langue étrangère* ou les possibles poursuites d'études en doctorat sont bien décrits et en adéquation avec le contenu de la formation. Les divers débouchés sont communiqués sur différents supports (page institutionnelle de l'UBM, plaquette de la formation et, en cours, dans le Guide de l'étudiant).

La formation est en parfaite cohérence avec la fiche nationale de la mention FLE du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) publiée sur le site de France compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master FLE n'entre en concurrence avec aucun autre master de l'université de l'UBM. Il se distingue des masters au même intitulé offerts par deux universités de la région (Université de Pau et des Pays de l'Adour, et Université de Poitiers) grâce à une ouverture vers l'ingénierie pédagogique de formation. Des relations ont été nouées avec plusieurs unités de recherche, internes ou externes à l'UBM, sans précision sur celles auxquelles la formation est adossée. L'adossement à la recherche se fait ponctuellement au gré des interventions des experts et enseignants-chercheurs. La dispersion de l'offre de séminaires et activités de recherche renforce ce manque d'identité scientifique, tant pour les enseignants que pour les étudiants. En revanche, dès la première année de master (M1), les étudiants sont invités à participer à des événements (séminaires interdisciplinaires, conférences) organisés par l'école doctorale Montaigne Humanités de l'UBM ainsi qu'aux séminaires bimensuels organisés par l'UMR 5263 CLLE-ERSSB (Unité Mixte de Recherche-Cognition, Langue, Langages, Ergonomie - Équipe de Recherche en Syntaxe et en Sémantique à Bordeaux). Le nombre d'étudiants qui se saisissent de ces propositions n'est pas précisé. La formation n'est adossée à aucune École Universitaire de Recherche (EUR) ni *Graduate School*.

Le master entretient des liens avec des organismes et structures du monde socio-professionnel auquel il prépare (associations, écoles de langues, Alliances françaises, CASNAV [centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs], Rectorat, établissements du secondaire proposant des UPE2A [Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants]).

Le master bénéficie des conventions et accords internationaux mis en place par le service des Relations Internationales de l'UBM. Plusieurs accords spécifiques au FLE ont par ailleurs été établis avec plusieurs universités, européennes et extra-européennes. D'autres sont en cours. Les flux d'étudiants (mobilités sortantes

et entrantes) ne sont pas clairement détaillés: il manque des données quantitatives précises qui permettraient de mieux appréhender la dimension internationale de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est adaptée aux objectifs d'insertion professionnelle qu'elle vise.

La première année du master est généraliste. La seconde année est mono-parcours (parcours "Didactique du FLE/S, diversité des contextes et des langues, ingénieries de formation").

Les semestres 1 (S1) à 3 (S3) sont organisés par blocs d'importance variable en nombre d'unités d'enseignement (UE) et en crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System): les semestres 1 et 2 comportent un bloc "Tronc commun", constitué de 4 UE pour, respectivement, 25 et 16 crédits ECTS, un bloc "Orientation parcours" d'1 seul crédit ECTS au S1 contre 10 au S2, un bloc "Compétences transversales", de 4 crédits ECTS par semestre. Le contenu des blocs *Orientation parcours* et *Compétences transversales* est peu lisible (ainsi, la préparation au stage figure dans le bloc 3 au S1 et dans le bloc 2 au S2). En deuxième année, le premier semestre comporte deux blocs (*Disciplinaire spécifique* et *Compétences transversales*). Le deuxième semestre est entièrement dédié au stage et à la rédaction de l'écrit long qui s'y rapporte.

Bien que pouvant potentiellement recevoir d'autres publics, la formation n'accueille de façon quasi-exclusive que des étudiants en formation initiale, hors apprentissage (sur la période, de 0 à 2 étudiants par an en formation continue en M1, de 0 à 1 en M2). L'accueil d'étudiants en situation de handicap est également possible (on ignore si le master en a accueilli). Les enseignements sont dispensés en présentiel, avec quelques enseignements proposés en distanciel. Cette hybridation, particulièrement appréciée pendant la crise sanitaire, a facilité les enseignements des intervenants extérieurs. Le souhait d'enseignement à distance du M2 (en doublon du M2 en présentiel), formulé à plusieurs reprises par l'équipe de pilotage du master, n'a à ce jour pas été satisfait pour des raisons financières. La création d'un master à distance serait une spécificité par rapport aux autres masters FLE de Nouvelle Aquitaine et attirerait de nouveaux publics.

Les blocs de compétences ne structurent pas encore la formation, le projet est à l'étude pour la prochaine offre. De même, la formation réfléchit à la mise en place d'un portfolio professionnel. Cependant les stages donnent lieu à la rédaction de tableaux de compétences: cet outil permet d'entrer graduellement et avec réflexivité dans l'appropriation des compétences professionnelles.

Les modalités pédagogiques sont variées et proposent, compte tenu des objectifs professionnels du master, un large choix d'option d'UE qui permettent d'être au plus près du projet professionnel de l'étudiant.

La démarche scientifique est présente dans les modules d'initiation à la méthodologie de rédaction d'écrits académiques et de méthodologie de la recherche, ainsi que dans la rédaction d'un mémoire à la fin du master. Les étudiants sont redevables de deux stages : l'un, d'une durée de 140 heures, se situe en fin de première année ; l'autre, d'une durée de 470 heures donne lieu à la rédaction d'un mémoire et occupe l'entièreté du second semestre de la deuxième année. Le premier stage revêt une partie en observation et une partie en situation d'enseignement du FLE/S. Lors du second stage, les étudiants doivent remplir des missions d'enseignement et d'ingénierie de formation et mesurer leur adaptabilité au contexte professionnel. Chaque période de stage est évaluée par la production d'un écrit (rapport de stage en M1, mémoire à orientation professionnelle en M2) qui donne lieu à une soutenance collective en M1, et à une soutenance individuelle en M2. Les étudiants doivent faire preuve d'autonomie dans leur recherche de stage. Ils bénéficient néanmoins des partenariats internationaux mis en place ainsi que d'un forum sur lequel des offres de stage leur sont communiquées.

Un enseignement d'anglais, de 12 heures par semestre pour un total de 6 crédits ECTS, est obligatoire du S1 au S3. Le niveau de compétences attendu à la fin du S3 n'est cependant pas clairement indiqué. La maquette de formation prévoit la possibilité de suivre une seconde langue. Le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement qui s'est tenu au printemps 2019 fait apparaître que, dans les faits, les étudiants doivent avoir au moins un niveau B2 dans cette deuxième langue. Leur demande de pouvoir commencer une nouvelle langue s'inscrit dans une démarche d'ouverture aux langues promue par la formation. Cette impossibilité pour les étudiants de débiter une nouvelle langue est en contradiction avec le vœu de prise en compte de leur projet professionnel. Aucun cours disciplinaire -autre que les cours de langue- n'est enseigné en langue étrangère: ce qui s'explique par la spécificité du parcours. Néanmoins, la variété des profils linguistiques et culturels des enseignants permet d'aborder les comparaisons entre les langues et la réflexivité sur l'apprentissage/enseignement des langues. En partenariat avec le CIEP-FEI (centre international d'études pédagogiques - France Éducation International), les étudiants du M2 ont la possibilité d'acquérir lors d'une session de formation l'habilitation pour devenir correcteurs du DELF (diplôme d'études en langue française)/

L'équipe pédagogique du master fait un usage performant de la plateforme Moodle et de la variété de possibilités d'activités qu'elle offre. C'est l'outil privilégié de la communication avec les étudiants. L'utilisation du numérique à des fins pédagogiques fait par ailleurs partie des compétences développées par le master.

Les enjeux de l'intégrité scientifique sont présentés dans les cours préparant aux écrits académiques. L'UBM propose par ailleurs un outil de détection de similarité textuelle, permettant de déceler des plagiat. Le Guide de l'étudiant contient une note énonçant le dispositif de recours, en cas d'infraction présumée à ces enjeux.

Les modalités mises en œuvre en matière de réussite étudiante ne sont pas explicitées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique spécialiste de la didactique du FLE est réduite à 3 MCF (maître de conférence) et 1 PU (professeur des universités). Interviennent en outre dans la formation des enseignants-chercheurs du département sciences du langage (3 MCF et 1 PU), ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs d'autres composantes : 1 PRAG (professeur agrégé), 3 MCF et 1 PU. Le master fait également appel à un nombre de professionnels extra-académiques (ingénieurs pédagogiques, formateurs, responsables de coordination pédagogique...), en lien avec les domaines d'insertion visés. Les noms des divers intervenants, quel que soit leur statut, est communiqué aux étudiants dans le Guide de l'étudiant.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe de pilotage de la formation sont clairement définis. Le dossier insiste cependant sur l'insuffisance des moyens humains permettant un partage plus équitable des responsabilités. En effet, la plupart des tâches administratives ne sont pas reconnues à hauteur des efforts fournis. Seule la responsabilité de la mention est intégrée dans la modulation de service des enseignants-chercheurs. Le master bénéficie d'un appui administratif (1 personne).

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Le cadrage en a été revu par l'UBM en 2019-20 afin d'alléger sa composition.

Le dossier insiste toutefois sur la difficulté à mobiliser des professionnels extra-académiques.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités conformes aux articles du Code de l'Education et rappelées dans le document "réglementation des études" accessible aux étudiants. La composition du jury est communiquée aux étudiants annuellement par voie d'affichage au moins 15 jours avant le début des épreuves de la première session.

Dispositif d'assurance qualité

La connaissance de la population accueillie ainsi que du devenir des diplômés et des sortants non diplômés est assurée par l'Observatoire des Etudiants de l'UBM et communiquée à l'équipe de formation. Le profil des étudiants (nombre d'étudiants extra-académiques, nombre de boursiers, nombre d'étudiants de l'international) est connu mais ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique. Le recrutement des étudiants de M1, ainsi que celui des étudiants de M2 provenant d'une autre université, se fait sur dossier. Les critères de sélection et la procédure d'inscription font l'objet d'un affichage. Les candidats internationaux doivent faire la preuve d'un niveau C1 (niveau C1 de maîtrise avancée d'une langue selon les indicateurs du cadre européen commun de référence pour les langues) en français.

La démarche qualité s'appuie sur le conseil de perfectionnement du master, ainsi que sur une évaluation annuelle des enseignements par les étudiants diligentée par l'établissement. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont discutés afin de procéder aux remédiations jugées pertinentes et réalisables, ce qui montre clairement l'engagement de la formation dans une démarche qualité.

Résultats constatés

L'effectif étudiant pour l'ensemble des deux années de master oscille entre 48 (en 2016-17) et 64 (en 2019-20). Le nombre de diplômés de M2 est donné pour les années 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020: respectivement 18, 21 et 24 diplômés sur 29, 32 et 32 inscrits.

La capacité d'accueil en master, annoncée sur le site est de 40 places. La jauge de 40 places n'est atteinte ni en M1, ni en M2.

Le flux des étudiants non diplômés se réorientant à l'UBM est très faible (sur la période : 1 en M1 et 1 en M2). Le dossier ne donne pas d'indication sur le devenir des autres personnes non diplômées.

On observe un taux de réussite très bon, si l'on se base sur les inscrits SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) et non pas sur les seules inscriptions administratives, dont on remarque qu'il est meilleur en M1 (entre 79,3 et 90,3 %) qu'en M2 (entre 63 et 80 %). La formation ne commente pas cette différence en termes de réussite. Les diplômés qui s'insèrent après l'obtention de leur M2 occupent à 100% des emplois en accord avec leur niveau de diplomation, pour moitié au niveau régional, pour moitié à l'international (enquête à 30 mois auprès de la promotion 2017).

Le nombre de poursuites d'étude en thèse de doctorat est faible mais n'est pas précisément quantifié. Cette faiblesse aurait mérité d'être commentée et mise en relation avec l'existence, depuis 2016, d'une mention de doctorat « Didactique des langues et des cultures » à l'ED (école doctorale) Montaigne Humanités, créée pour déconstruire l'image d'un master exclusivement professionnel, et consolider l'attractivité de la poursuite en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité de la formation
- Un bon réseau de partenaires
- Une bonne internationalisation de la formation
- De bons taux de réussite en M1 et en M2
- Une insertion professionnelle en rapport avec les compétences travaillées dans le master

Principaux points faibles :

- Un adossement à la recherche peu visible
- Des poursuites d'étude en doctorat peu nombreuses
- Un manque d'ouverture à une deuxième langue vivante
- Un manque de lisibilité des blocs de compétences

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master FLE de l'UBM est une formation de qualité, offrant une bonne cohérence entre les compétences qui y sont développées et l'insertion professionnelle effective des diplômés.

L'ouverture à l'international, peu visible lors de la précédente évaluation par le Hcéres, porte ses fruits, en particulier pour ce qui est de la mobilité sortante. Cette internationalisation serait optimisée par l'ouverture à une seconde langue vivante réclamée par les étudiants. Le caractère obligatoire des stages concourt au développement de l'internationalisation de la formation. Le niveau d'emploi dans le domaine de formation est très élevé pour les diplômés. La formation s'appuie sur un solide réseau de partenaires, cependant une partie des liens tissés pourrait être formalisée sous la forme de conventions.

Du point de vue des perspectives, l'adossement à la recherche devrait être plus visible pour promouvoir la poursuite d'étude en doctorat. La politique amorcée par la création d'une mention de doctorat *Didactique des langues et des cultures* va d'ailleurs dans le sens de cette incitation, et doit être poursuivie.

Les efforts entrepris pour ouvrir la formation à distance gagneraient à être soutenus afin d'accueillir de nouveaux publics, en particulier ceux de la formation continue.

Enfin, le projet de mise en œuvre de la démarche par compétence pour le prochain quinquennal rendra plus lisible l'adéquation de la formation avec les attendus de la fiche RNCP.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

La mention est constituée de onze parcours master 1 (M1) et master 2 (M2) : *Études anglophones*, *Études basques*, *Études chinoises*, *Études germaniques Identités Médiations Multiculturalité (EGI2M)*, *Études Hispaniques et Hispano-américaines*, *Études japonaises-Dynamiques contemporaines de l'Asie orientale*, *Études japonaises Linguistique et didactique du japonais*, *Études Slaves : monde russe et est-européen*, *Études Slaves et interculturalité*, *Les Andalus : domaines historiques arabophones et ibériques*. Le parcours *Traduction pour l'Édition* n'est proposé qu'en M2. Les parcours *Études italiennes* et *Études lusophones* ont été supprimés en 2017-2018. La formation poursuit les objectifs détaillés dans la fiche 31503 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Deux grands domaines de débouchés se distinguent: les métiers de l'enseignement et la préparation aux concours de recrutement du CAPES et de l'agrégation; les métiers de la traduction et des milieux associatif, culturel ou entrepreneurial. La formation est assurée en présentiel, seules quelques unités d'enseignement (UE) du master *Études anglophones* peuvent être suivies à distance. Les cours sont assurés sur le site de l'Université, à Bordeaux exclusivement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage (définis dans la fiche RNCP) sont affichés sur le site de l'Université. Ils sont connus des étudiants grâce à une communication efficace: guide du master distribué sous format papier et en ligne, affichage sur les réseaux sociaux, réalisations de vidéos d'information, réunions de rentrée, forum des masters, réunions d'information. Le supplément au diplôme, présenté en annexe, est disponible pour tous les parcours et reprend les items de la fiche RNCP.

Les débouchés professionnels sont cohérents par rapport aux enseignements dispensés et clairement présentés aux étudiants. Ces débouchés sont, selon le dossier, les concours d'enseignement et les métiers de la traduction ou les métiers en lien avec le monde de la culture, de l'entreprise ou des associations. Les passerelles entre les masters LLCER, MEEF, et également les diplômes universitaires (DU) de préparation au concours, confirment l'existence d'un écosystème cohérent et complémentaire de formation. La poursuite des études (vers les troisièmes cycles) est précisée pour chaque parcours dans les supports de communication cités. Les étudiants du master *Études japonaises* peuvent passer la certification *Japanese Language Proficiency Test (JLPT)* (test d'aptitude en japonais) Cette certification est citée comme exemple d'engagement dans le domaine des certifications linguistiques, au même titre que le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (proposé en neuf langues non spécifiées) ou le TOPIK (*Test Of Proficiency in Korean*) en coréen.

Positionnement dans l'environnement

La mention LLCER est très riche et propose des parcours uniques en région (M2 *Traduction pour l'édition*, *Études slaves : monde russe et est-européen*, *Études japonaises*) et en France (master *Études basques*, master *Andalus*). Cette offre originale assure l'attractivité de la mention auprès des étudiants français et étrangers et est fondée sur des partenariats académiques nationaux et internationaux (avec l'Université de la Rochelle par exemple mais aussi avec l'Espagne, le Japon, les États-Unis).

L'internationalisation repose sur de nombreuses possibilités de mobilité d'études pour les étudiants, cependant ces mobilités ne sont pas obligatoires. La Direction des relations internationales apporte une aide technique, administrative et sociale pour soutenir ces mobilités (par l'acquisition d'ECTS par exemple), mais ni le financement de ces mobilités, ni leur durée, ni leur nature (mobilités d'études ou stages) ne sont précisés. Les mobilités enseignantes et les accueils d'experts internationaux, cités en exemple, enrichissent l'offre des enseignements. Mais la proportion de ces mobilités n'est pas précisée.

Enfin, trois doubles diplômes permettent l'obtention de diplômes délocalisés (double diplôme Master *Études basques* (UBM) *Euskal filologia-Filologia vasca* (EHU-UPV), double diplôme *Études germaniques : Identités Médiations Multiculturalité* (EGI2M) avec l'Université de Potsdam et double diplôme *Études slaves et*

interculturalité - Russie-Europe avec l'Université de Russie de l'Amitié des Peuples à Moscou). Hormis dans ces parcours spécifiques, les mobilités internationales ne revêtent pas un caractère obligatoire. En annexe du dossier d'autoévaluation se trouve une liste très fournie de partenariats entre universités (près de 200 accords avec des universités internationales). La dimension internationale constitue une valeur ajoutée appréciable en cohérence avec les attendus de la mention master LLCER. Cependant, malgré le flux important de mobilités entrantes et sortantes (environ 1000 par an) à l'UBM, la proportion reste très faible: 3,5 %. Une étude plus affinée par parcours permettrait de mieux considérer les mobilités dans le parcours LLCER.

Le positionnement de la mention vis-à-vis du monde de la recherche est clair. L'ancrage de la formation dans la recherche est présenté aux étudiants dès leur inscription via divers supports de communication. Les enseignants-chercheurs sont affiliés aux unités de recherche de l'établissement selon leur spécialité. Trois grandes unités de recherche construites sur un cadre linguistique se distinguent : CLIMAS (Cultures et littératures des mondes anglophones) pour l'anglais; AMERIBER (Amérique latine, Pays ibériques) pour l'espagnol et le portugais; IKER (centre de recherche sur la langue et les textes basques) pour le basque. Les étudiants sont invités à suivre des manifestations de l'École doctorale et formés à et par la recherche grâce à un enseignement sous forme de projets tutorés et participation à la vie scientifique.

Le positionnement de la mention LLCER vis à vis de la mention MEEF (Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation) est moins clair. Le fait que les concours d'enseignement soient présentés comme un des principaux débouchés à l'issue de cette formation de master en LLCER pose la question de la concurrence avec les masters MEEF également proposés par l'université. En ce sens, la spécificité de la mention n'est pas suffisamment expliquée.

La mention affiche fièrement la participation des intervenants issus des mondes socio-économiques ou culturels dans le cadre de mobilités internationales ou de manifestations scientifiques ponctuelles: ce qui permet une très bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Au sein du M2 *Traduction pour l'édition* par exemple, l'Association des Traducteurs Littéraires de France (A.T.L.F.), l'association Maison de la traduction en Nouvelle Aquitaine (MATRANA, La Maison des écrivains (partenariat conventionné)), sont parties prenantes dans la formation. Dans les parcours *Études slaves* et *Études basques*, d'autres collaborations sont en place avec le monde socio-économique: pour les études basques: Ethnopôle Pays Basque, Musée basque de Bayonne, Archives de Bayonne, Université UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Office public de la langue basque; pour les études slaves: intervenants professionnels de la communication, de la coopération internationale, de la traduction.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est accessible aux étudiants en formation continue et aux étudiants ayant des contraintes spécifiques (handicaps ou sportifs ou artistes de haut niveau). Ces étudiants ont la possibilité de rencontrer un référent enseignant, le service étant géré par trois personnels administratifs. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont possibles. En revanche, la formation ne peut être suivie à distance que pour certaines UE du parcours *Études anglophones*.

Le master LLCER est en tous points conforme aux attendus d'une telle formation, tels qu'ils sont définis dans la fiche RNCP. Du fait de ses spécificités linguistiques et culturelles, chaque parcours a son identité propre: ce qui ne permet pas de parler de tronc commun et rend difficiles les possibilités de mutualisation et d'approche transversale. La mention revêt de fait un aspect protéiforme. Les unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) sont en place et la mobilité internationale est favorisée par l'octroi de crédits ECTS (leur nombre et les critères d'attribution ne sont pas précisés). L'attribution de ces crédits ECTS dans le cadre d'une mobilité est une mesure très incitative.

L'approche par compétences est mise en œuvre et, en fonction d'un référentiel de compétences, les unités d'enseignement sont traduites en compétences. L'augmentation constante du nombre de projets pédagogiques et scientifiques, de projets tutorés et d'ateliers participatifs témoignent de la vivacité de l'innovation pédagogique. L'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) et de la plateforme collaborative Moodle est intégrée pour le partage des documents et le développement de pratiques pédagogiques interactives.

Les principes de l'intégrité scientifique et éthique sont rappelés dans les supports de communication et font partie de la formation. L'établissement dispose d'un logiciel anti-plagiat.

La formation comporte dès la première année des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche sous forme de séjours en laboratoire et participation aux séminaires de recherche ; la poursuite en doctorat est présentée sous forme de rencontres avec les écoles doctorales et dans les supports de communication. Ces différentes activités en lien avec la recherche ne sont pas quantifiées. L'autonomie de l'étudiant est engagée dans les conduites de projets dans un cadre collaboratif et pluridisciplinaire. Contrairement aux attendus nationaux et aux principes d'une formation professionnalisante, les stages ne sont pas obligatoires (mais seront intégrés aux maquettes de façon plus systématique dans les années à venir) dans

tous les parcours (sauf dans le parcours « Études slaves : monde russe et est-européen » où ils sont présents en M1 à titre obligatoire, mais pas en M2 où ils sont optionnels) et leurs modalités pédagogiques et d'évaluation sont affichées dans les supports de communication. Le choix de ne pas imposer de stage obligatoire n'est pas justifié. Le dossier fait état du développement des compétences transversales sous forme de « modules » comme l'initiation à l'entrepreneuriat. Des précisions sur la nature de ces « modules » serait appréciables.

L'acquisition de compétences linguistiques propre aux masters LLCER est renforcée par des parcours multi-langues (le master *Andalus* par exemple intègre deux des trois langues suivantes: arabe, espagnol, portugais; le master *Études slaves : Mondes russe et est-européen* intègre l'enseignement de l'anglais (LV2) et propose un choix de troisième langue entre polonais, tchèque, serbo-croate.

La formation dispose de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur à l'étranger et le dossier d'autoévaluation fait mention de nombreuses possibilités de mobilités internationales chaque année. Les chiffres pour l'année 2018-2019 indiquent 21 sortants (13 entrants) en total pour 365 étudiants (M1 et M2), environ 5 %, ce qui semble très peu et en contradiction avec la dimension internationale affichée.

Pilotage de la formation

L'équipe est annoncée comme diversifiée, identifiée par les étudiants et les intervenants extérieurs assurent des enseignements qui correspondent aux finalités du master, mais aucun tableau n'est fourni en annexe attestant de ces affirmations. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont reproduites en annexe avec clarté pour chaque parcours.

Le conseil de perfectionnement au niveau de la mention est en place depuis 2018 et fonctionne conformément aux recommandations légales définies par l'arrêté du 22/01/2014. Il n'est reproduit qu'un seul relevé de délibérations en annexe. Quelques points d'amélioration sont détaillés dans le dossier quant à la mise à disposition des documents utiles et le calendrier (ce qui suggère que le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle).

Le manque de moyens administratifs (personnels) et matériels (salles d'études, bibliothèques) n'est pas détaillé et ne permet pas une analyse objective. Il est évoqué par le constat d'une surcharge de travail administratif qui ne permet pas de répondre à tous les objectifs du conseil de perfectionnement : des problèmes de calendrier sont évoqués.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont communiqués sans être affinés par parcours: ce qui ne permet pas d'établir une analyse des données chiffrées. Les indicateurs de mesure de réussite des étudiants font apparaître une baisse régulière des inscrits en M1 (225 en 2016-17, 196 en 2017-18, 168 en 2018-19). A l'inverse, le nombre d'étudiants en M2 a augmenté en 2018-2019 (164, 153, 195). Le taux de réussite (inscrits) en M1 augmente passant de 59,6 % en 2016-17 à 67 % en 2018-19. En M2 – une légère amélioration est également à noter (54,3 % à 58,5 %). Le devenir des étudiants de la promotion 2017 est visible sous forme de tableau détaillé, conforme aux attentes et rédigé en partenariat avec l'observatoire des étudiants. Ce tableau annonce un taux d'insertion au 1/1/2018 de 73,3 %, la part de diplômés en emploi est d'environ 79 %.

Résultats constatés

Une baisse de 25 % des effectifs en M1 (225 à 168) en trois ans est constatée. Les inscriptions en M2 augmentent (de 18 % environ en trois ans). Les raisons de ces fluctuations ne sont pas exposées. Le taux de réussite augmente légèrement. L'enquête sur le devenir des diplômés (promotion de 2017 – 65 répondants sur 88 diplômés) montre de bons résultats avec 76 % des diplômés en emploi (enseignement) ou en études. En revanche, alors qu'un des principaux débouchés affichés par la formation concerne le domaine de la traduction ou le milieu de la culture, aucun des répondants ne travaille dans ces domaines (l'enquête précise comme domaines d'emploi enseignement, commerce, hébergement et restauration); 10 étudiants sur les 35 qui ont répondu sont en doctorat. En fait, le tableau révèle une orientation massive vers les métiers de l'enseignement : ce qui confirme la concurrence déjà évoquée avec le master MEEF.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre originale de certains parcours uniques en France : master *Études basques*, master *Les Andalus*
- Une attractivité de formations à l'échelle de tout l'Ouest français: master *Traduction*, master *Études japonaises*, master *Études slaves*
- Une bonne communication des objectifs de la formation

- De nombreux partenariats internationaux

Principaux points faibles :

- De très faibles mobilités sortantes (environ 5 %) dans des parcours pourtant ouverts sur l'international
- Une absence de stages obligatoires (à une exception près)
- Un potentiel d'ouverture professionnelle insuffisamment exploité
- Un manque d'indicateurs d'assurance qualité
- Un manque de données quantitatives sur les activités de recherche

Analyse des perspectives et recommandations :

Une ouverture à l'international renforcée améliorerait l'employabilité des étudiants dans des domaines affichés autres que l'enseignement (traduction et interprétariat par exemple)

De même, l'intégration de stages obligatoires dans la formation consoliderait le développement des compétences professionnelles des étudiants et permettrait de découvrir un éventail plus large de débouchés potentiels. L'obligation d'intégrer un stage obligatoire dans la formation donnerait plus de cohérence aux objectifs de la mention LLCER. Elle contribuerait à la consolidation des compétences linguistiques et de la dimension internationale du diplôme. Une meilleure lisibilité des attendus et objectifs de la mention LLCER par rapport au master MEEF aiderait les étudiants dans leur choix d'orientation. La mention LLCER gagnerait à afficher plus nettement sa spécificité, en particulier pour la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle dans d'autres secteurs que ceux de l'enseignement.

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master mention *Lettres et humanités* de l'université Bordeaux Montaigne (UBM), et désigné dans le dossier comme *Master Recherche en Études Littéraires (REÉL)*, a comme principal objectif l'initiation à la recherche, à laquelle forment deux de ses options, Lettres et sciences humaines et Lettres et arts du monde, la troisième option, Lettres appliquées, combinant, elle, initiation à la recherche et préparation aux concours de l'enseignement (CAPES et agrégation).

Délivré uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités, le master REÉL s'adresse aux étudiants de Lettres souhaitant s'initier à la recherche dans les domaines de la littérature antique, des littératures française et francophone, de la littérature générale et comparée, de la linguistique textuelle. La formation comprend 384 heures d'enseignement (à peu près également réparties entre cours magistraux et travaux dirigés) mais n'exige pas la validation de stage.

La mention vise une formation solide dans le domaine de la littérature, des humanités et des arts et prépare aux métiers de l'enseignement (après concours), de la communication, du journalisme, de la médiation culturelle et de la recherche (après une thèse de doctorat).

Analyse

Finalité de la formation

Visant avant tout une formation à la recherche, ce master dispense une culture de haut niveau dans le domaine littéraire (littérature française et comparée, linguistique, littérature antique), mais aussi, selon les options, en sciences humaines (histoire, philosophie) et en arts. Toutefois, si les mutualisations sont nombreuses avec d'autres masters (Master MEEF, Études culturelles, mais aussi histoire, civilisation, patrimoine ou patrimoine culturel immatériel), les intitulés des Unités d'Enseignement (UE) mettent toujours l'accent sur la dimension littéraire de la formation, de sorte que l'adéquation entre les enseignements et le but explicitement poursuivi, notamment pour les métiers autres que l'enseignement ou la recherche, n'apparaît pas de prime abord.

D'autres débouchés que la recherche sont également accessibles à l'issue de ce master : l'enseignement secondaire, et, plus largement, les différents métiers impliquant une bonne maîtrise des compétences littéraires (journalisme, édition, etc.). Le dossier d'auto-évaluation fait état de plusieurs maquettes, dont un master Édition et un master théorie et critique de la BD dont l'articulation au master REEL n'est pas explicitée dans la présentation écrite de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Bien qu'il ne se distingue guère des masters du même type sur le plan national, ce master bénéficie d'un vaste vivier de recrutement au sein de l'université Bordeaux Montaigne, où il est bien implanté et où il bénéficie de passerelles et de nombreuses mutualisations avec d'autres masters présents dans la même école doctorale (ED) Montaigne Humanités.

Bien qu'il ne se distingue guère des masters du même type sur le plan national, ce master bénéficie d'un vaste vivier de recrutement au sein de l'université Bordeaux Montaigne, où il est bien implanté et où il bénéficie de passerelles et de nombreuses mutualisations avec d'autres masters présents dans la même école doctorale (ED) Montaigne Humanités (Master MEEF, Études de Genre, Ingénierie de projets culturels et interculturels, Études culturelles, Études slaves, etc)

La formation est adossée à deux équipes de recherche, l'équipe d'accueil (EA) Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques CLARE (EA 4593) et l'équipe d'accueil Textes, Littératures : Écriture et Modèles TELEM (EA 4591) qui offrent une grande variété d'axes de recherche, d'aires culturelles et linguistiques. A l'EA CLARE, résolument pluridisciplinaire, sont rattachés quelque 63 enseignants chercheurs (EC), tandis qu'une cinquantaine relève de l'EA TELEM.

L'environnement socio-économique est à peine évoqué, et seulement au futur : cet aspect est annoncé comme développé dans le cadre de la Nouvelle offre de formation (NOF).

Les nombreux accords Erasmus, qui devraient permettre la mobilité des étudiants (ce qui n'est pas le cas si l'on en juge par les statistiques des entrants et des sortants) sont listés à deux reprises et paraissent constituer toute la coopération internationale, alors qu'il existe un double diplôme entre l'université de Messine et le master REÉL de l'UBM : la maquette de cette formation est proposée dans les annexes du dossier d'autoévaluation mais celui-ci n'en tire pas d'enseignement particulier ni n'informe à propos du fonctionnement de cette double diplomation (organisation, convention cadre, mobilité enseignante, étudiante, etc.).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est claire, et dans une progressive spécialisation entre le M1 et le M2. La première année (M1) s'organise en trois blocs disciplinaires : un socle commun (théorie et histoire littéraires, formation à la recherche, etc.), un bloc d'enseignements transversaux (formation numérique, ressources documentaires, langues vivantes et séminaire d'ouverture à la recherche) et enfin un bloc d'enseignements optionnels, qui permet aux étudiants de s'initier aux problématiques de spécialisation correspondants aux trois options offertes par la mention : Option Lettres et sciences humaines, option Lettres et arts du monde, et option Lettres appliquées. Cette dernière mutualise certains des enseignements du Master MEEF et de la préparation à l'agrégation destinés aux étudiants souhaitant s'orienter ensuite vers la préparation aux concours de l'enseignement.

Si le master n'est pas *a priori* adapté à la formation en alternance, la dispense d'assiduité est volontiers accordée aux étudiants qui la demandent mais le dossier ne fournit pas de données chiffrées permettant d'évaluer l'utilité de cette mesure.

De même, la formation facilite l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières et des étudiants handicapés, en collaboration avec le pôle « Handicap » de l'Université. Les procédures de validation des acquis d'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) fonctionnent de manière satisfaisante et permettent chaque année l'intégration d'étudiants, mais le dossier ne fournit pas de données chiffrées sur ce point.

Les compétences affichées sont, de manière assez convenue, les compétences nécessaires à qui veut travailler dans le domaine de la recherche et de l'enseignement : élaboration d'un projet scientifique, exploitation des ressources documentaires, rédaction d'un mémoire, etc. La formation insiste tout particulièrement sur l'importance accordée à l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite aux concours (option Lettres appliquées) ainsi qu'à une compétence transversale, la documentation, que le dossier présente comme essentielle à tout citoyen.

La recherche est au cœur de la formation : le mémoire est doté d'une UE à chaque semestre, dont la progressivité n'est pas explicitée, si ce n'est pour le S4, entièrement consacré à la rédaction du mémoire. Les étudiants, en plus des séminaires qu'ils choisissent de valider durant les deux années, sont invités non seulement à suivre les séminaires et journées d'étude des groupes de recherche, mais aussi à en organiser eux-mêmes (le dossier ne fournit pas de programme de ces journées). Par ailleurs, des séminaires d'ouverture, organisés par l'ED et constituant une UE de master, attestent les liens entre master et doctorat.

Les compétences transversales, faibles pour l'instant, devraient s'approfondir grâce à la création annoncée d'une UE Stage ou projet, encore imprécise. Mais le lieu de stage envisagé est uniquement l'une des équipes de recherche, ce qui en limite l'intérêt pour l'ensemble des débouchées proposées et signalées dans la fiche RNCP.

Trois langues au choix sont proposées aux trois premiers semestres (anglais, espagnol, occitan), mais seul le cours d'anglais se fait en langue anglaise. Les cours de langue donnent accès à des certifications. L'internationalisation n'est pas valorisée : une annexe fait état de nombreux accords Erasmus, mais les chiffres de la mobilité étudiante montrent que ces échanges n'attirent pas assez les étudiants. La double diplomation avec Messine n'est pas mentionnée dans le dossier, alors que la maquette de cette formation est jointe dans les annexes.

La maquette du master propose une formation au numérique à travers la compétence transversale « Documentation », mais rien n'est précisé sur le type de contenus proposés et on ignore s'il s'agit d'une formation à la recherche documentaire ou d'une introduction aux humanités numériques. Les circonstances particulières à la pandémie ont imposé le numérique comme alternative pédagogique, et on constate que l'établissement a mis à la disposition de l'équipe pédagogique de nombreux outils. Le dossier ne propose pas de bilan sur leur utilité ou sur leur pertinence pédagogique.

La formation à l'intégrité scientifique est présente dès le début du parcours, et les enseignants ont les outils nécessaires pour détecter les plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est nombreuse et diversifiée, et les spécialités de chacun, connues des étudiants grâce au livret, répondent aux besoins de la formation.

Le conseil de perfectionnement, dont la composition correspond théoriquement aux critères demandés, mais dont la liste et la qualité des membres ne sont pas précisées, ne s'est pas réuni en 2019-2020, pour protester

contre la loi de programmation de la recherche. Il n'est fourni aucun compte rendu d'une précédente réunion, de sorte qu'on ne peut apprécier l'impact qu'il a pu avoir sur le fonctionnement de la formation.

Les modalités du contrôle des connaissances sont bien précisées, ce qui n'est pas le cas de la constitution du jury. Le Supplément au diplôme est en revanche fourni.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux des étudiants, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif, sont identifiés (face à l'attractivité de la formation, un *numerus clausus* a dû être rétabli et s'élève à 80 à l'entrée en M1. Les annexes au dossier font état d'une moyenne de 50 étudiants en M2. Les modalités du recrutement sont transparentes, en M1 comme en M2. Le dossier ne précise pas les modalités de réorientation.

La réussite des étudiants est analysée par les services de l'UBM, mais les responsables du master REÉL veulent affiner ces données, les rendant plus "fiables". Le dossier ne précise pas cependant comment l'équipe pédagogique compte assurer le suivi des étudiants.

L'autoévaluation de la formation (taux de réponse 20% en moyenne) montre une satisfaction globale des étudiants, mais une professionnalisation jugée insuffisante (excepté vers la recherche). Ces évaluations sont faites par l'établissement, dans le cadre d'un dispositif global, et à travers des questionnaires anonymes et numériques.

Résultats constatés

Le taux de réussite est très satisfaisant en M1 (79,6% des inscrits) et bon encore en M2 (68,8% des inscrits).

Le taux des réponses obtenues par l'Observatoire des étudiants de l'UBM, lors de son enquête réalisée 30 mois après l'obtention du master, est bon (83%). Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant et correspond au niveau bac+5. Les responsables du master souhaitent là encore approfondir ces données. L'enquête de 2016, proposée en annexe, montre que sur les 36 répondants à l'enquête (sur 46 diplômés) 57% avait trouvé un emploi dans la fonction publique (essentiellement l'enseignement, 19% poursuivait des études, dont 3 étudiants inscrits en doctorat). 14% était en recherche d'emploi. Le salaire moyen pour les étudiants en emploi était de 1626€. Ces statistiques ne détaillent pas les résultats selon les options, il est donc difficile d'apprécier le fonctionnement particulier et le succès de chacune d'elles.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la formation
- Bonne initiation à la recherche en lien avec l'ED et les équipes de recherche
- Offre de formation riche et équipe pédagogique de qualité.

Principaux points faibles :

- Environnement socioéconomique inexistant et professionnalisation insuffisante (pas de stage obligatoire)
- Mobilité des étudiants inexistante et internationalisation non valorisée
- Faible place du numérique dans l'organisation pédagogique
- Mise en sommeil du conseil de perfectionnement, dont la composition et le rôle sont flous.
- Dossier d'autoévaluation incomplet voire incohérent (maquettes contradictoires, parcours non décrits, collaboration internationale non précisée...)

Analyse des perspectives et recommandations :

On veut bien croire à la grande qualité du master REÉL de l'UBM, eu égard à la notoriété de cette université et aux informations glanées par les experts Hcéres, mais le dossier d'autoévaluation est indigent, se contentant en plusieurs cas de renvoyer au Guide de l'étudiant, ou dupliquant un paragraphe sur la liste des conventions Erasmus, tout en omettant de mentionner le double diplôme avec l'université de Messine.

Il conviendrait précisément de développer l'internationalisation de la formation, de nouer des relations avec le monde socio-économique et de ne pas cantonner aux laboratoires les stages optionnels prévus dans la

nouvelle offre de formation : puisque ce master, tout en étant axé sur la recherche, veut diversifier ses débouchés, il importe d'en renforcer la professionnalisation. Ces perspectives d'amélioration sont, du reste, évoquées par les responsables de la formation, quand ils parlent de nouer des partenariats, de négocier des conventions et de s'investir dans le suivi de la réussite et du devenir des étudiants : on ne saurait trop les encourager à suivre ces pistes.

L'internationalisation de la formation est également à renforcer, de même que la place des humanités numériques comme approche de la recherche et comme outil de professionnalisation.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est une formation en deux ans, permettant une insertion professionnelle à bac+5 ou une poursuite d'étude en doctorat. Outre une formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'enseignement supérieur ou dans un Etablissement publics à caractère scientifique et technologique (EPST), il forme aux métiers relevant du traitement automatique des langues, de la documentation scientifique et des politiques linguistiques.

Après un premier semestre généraliste dans le prolongement de la mention *Sciences du langage* de licence, ce master se structure en trois parcours plus spécialisés à partir du deuxième semestre. Le quatrième semestre est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche et/ou à la réalisation d'un stage. Les enseignements se déroulent en présentiel sur le campus de l'Université Bordeaux Montaigne. La formation est ouverte à tous les étudiants détenteurs d'une licence ; mais elle s'adresse plutôt à des spécialistes des sciences du langage ou des linguistes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de ce master qui visent principalement à former des linguistes et à consolider les connaissances et les compétences dans la spécialité de la formation sont explicites, cohérents et rendus accessibles aux différentes parties prenantes, dont les étudiants. Les compétences et connaissances générales, communes à la mention (comme la linguistique ou la phonologie), sont détaillées dans le supplément au diplôme. Des suppléments au diplôme par parcours sont en cours d'élaboration.

Les domaines d'activités accessibles avec un master *Sciences du langage* ou les possibles poursuites d'études en doctorat sont bien décrits et en adéquation avec le contenu de la formation. Les divers débouchés sont communiqués sur différents supports (page institutionnelle de l'UBM, plaquette de la formation et, en cours, dans le Guide de l'étudiant).

La formation est en parfaite cohérence avec la fiche nationale de la mention Sciences du langage du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) publiée sur le site de France compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences du langage* de l'UBM n'entre en concurrence avec aucun autre master de l'université. Il se distingue des masters au même intitulé offerts par deux universités de la région Nouvelle-Aquitaine (Universités de Poitiers et de Limoges), par une ouverture vers le traitement automatique des langues, la formalisation linguistique et les enjeux sociaux du plurilinguisme et du contact des langues. La formation est adossée à trois unités de recherche : deux sont des unités mixtes de recherche (UMR 5263, CLLE et UMR 5478, IKER), la troisième, EA 4593, CLARE, est une équipe d'accueil. La majorité des enseignants-chercheurs du master appartiennent à l'UMR CLLE, et des séminaires de recherche de cette unité sont inclus dans la maquette de la deuxième année. A noter également l'implication, en 2019, des étudiants de l'un des parcours dans un congrès international du réseau POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement). Une plus forte implication des étudiants dans des projets de recherche est en cours de réflexion. L'école doctorale Montaigne Humanités de l'UBM est mentionnée, mais aucun lien spécifique avec le master n'est mentionné.

Le master a noué des liens avec le monde de la recherche appliquée aux industries des langues et le monde socio-économique par le biais des stages et des soutenances en lien avec ces derniers, auxquelles les tuteurs professionnels sont invités. Des accords sont en cours avec plusieurs structures, principalement en lien avec le troisième parcours "Plurilinguisme et contact de langues".

Le master bénéficie des partenariats et conventions mis en place par le service des Relations Internationales de l'UBM (quelque 70 accords, sur les six continents). Des accords spécifiques aux Sciences du langage ont par ailleurs été établis avec des établissements européens (8 pays) et asiatiques (Japon et Corée du Sud). En particulier, le partenariat avec l'Université de Konstanz (Allemagne), qui offre la possibilité d'obtenir un double diplôme, établi en 2018-19 pour les sciences du langage, a été activé en 2020-21. Cette politique internationale active a comme conséquence une mobilité entrante forte (entre 25 et 58 % des inscrits annuels dans le master

sont des candidats internationaux, en programme ou hors programme d'échanges ou convention). La mobilité sortante demeure, elle, plus modeste (les données fournies ne font pas la différence entre les étudiants de la mention Sciences du langage et ceux de la mention *Français langue étrangère*. La contribution de chaque mention ne peut donc pas être estimée).

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est lisible et adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Le premier semestre est conçu sous la forme de quatre blocs d'enseignement, d'importance variable en nombre d'unités d'enseignement (UE) et en crédits ECTS : deux (blocs "Tronc commun", constitué de 4 UE pour 18 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), et bloc "compétences transversales" (constitué de 2 UE pour 3 crédits ECTS), obligatoires et communs à tous les étudiants, développent les compétences prioritaires décrites dans la fiche RNCP de la mention ; les deux autres (le séminaire d'ouverture, de 3 ECTS autorisant à suivre un séminaire d'un autre master de l'UBM et le bloc "à choix", de 2 UE pour 6 ECTS) permettent à l'étudiant de personnaliser son parcours selon son projet. Trois parcours, dont la coloration est donnée par deux UE spécifiques pour un total de 6 ECTS, sont offerts au deuxième semestre : les deux premiers (*Linguistique de corpus et outils informatiques* et *Théorie et description du langage et des langues*) existent depuis 10 ans. Le troisième, *Plurilinguisme et contact de langues*, a ouvert à la rentrée 2018. Ces parcours se rejoignent de nouveau au troisième semestre en M2 dans un tronc commun composé de 2 UE (au total 28 ECTS), et d'un enseignement en anglais (2 ECTS). Le quatrième semestre est entièrement dédié à la rédaction du mémoire de recherche ou, pour ce qui est du premier parcours, à la réalisation d'un stage de 420 heures et du mémoire dont il s'assortit.

Bien que pouvant potentiellement recevoir d'autres publics, la formation n'accueille que des étudiants en formation initiale, hors apprentissage. Elle est adaptée aux étudiants ayant des besoins spécifiques (un seul étudiant en situation de handicap accueilli sur la période 2016-21). Les enseignements sont dispensés en présentiel, quelques-uns sont proposés sous un mode hybride.

La formation n'est, pour l'heure, pas organisée en blocs de compétences, mais la réflexion est amorcée. L'approche projet est présente dans plusieurs unités d'enseignement de la formation, par exemple avec l'organisation par les étudiants d'un colloque étudiantin en M1, ou l'élaboration de projets de politique linguistique et éducative dans le troisième parcours.

La démarche scientifique est très présente dès la première année de master. Elle prend différentes formes : organisation d'un colloque étudiantin en M1, enseignement consacrés à la recherche documentaire, participation obligatoire à des séminaires de l'UMR CLLE en M2, rédaction d'un mémoire. Le dossier ne fait pas état de formation ou d'information sur la poursuite d'études en doctorat.

En dehors de l'organisation d'un colloque, déjà citée, la formation ne comporte pas de module de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat. Les étudiants du parcours "Linguistique de corpus et outils informatiques" sont accompagnés de façon informelle dans leur recherche de stage obligatoire au semestre 4. Une préparation formalisée, commune avec d'autres masters, est en cours de réflexion. Un stage court, hors maquette, peut être réalisé par les étudiants des deux autres parcours dans le cadre de la réalisation de leur mémoire. On peut regretter qu'il ne soit pas valorisé dans le cursus. Le dossier cite le DOSIP, qui est la structure en charge de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle de l'UBM, mais rien n'est dit de son rôle dans l'accompagnement des étudiants du master.

Un enseignement d'anglais pour la recherche en sciences du langage est obligatoire, du S1 au S3 (pour un total de 36 heures, et 6 ECTS). Le niveau de compétences attendu à la fin du S3 n'est cependant pas indiqué, pas plus que les étudiants ne sont invités à présenter une certification en langue. Quelques enseignements du M1 sont directement dispensés en langue anglaise. La mobilité entrante et sortante des étudiants est soutenue par des partenariats internationaux. Le dossier n'indique pas si une préparation à la mobilité sortante est réalisée par l'UBM.

Indépendamment de la crise sanitaire actuelle, l'équipe pédagogique du master s'est bien appropriée les différentes possibilités d'activités offertes par la plateforme Moodle permettant du présentiel enrichi. L'acquisition de compétences numériques est par ailleurs au cœur du parcours "Linguistique de corpus et outils informatiques", mais uniquement en M1.

Les enjeux de l'intégrité scientifique sont présentés dans le module *Documentation pour la recherche*. L'UBM propose par ailleurs un outil de détection de similarité textuelle, permettant de déceler des plagiat. Le Guide de l'étudiant contient une note énonçant le dispositif de recours, en cas d'infraction présumée à ces enjeux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien dimensionnée par rapport au nombre d'étudiants. Le dossier distingue les intervenants relevant du département Sciences du langage (4 Professeurs d'université et 6 Maîtres de conférences dont un titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), les "statutaires" (la plupart enseignants-chercheurs de l'UBM hors département ou de l'Université de Bordeaux), et les intervenants autres (chargés de cours, directeur de recherche, professeur émérite). On regrette qu'aucun professionnel extra-académique n'intervienne dans le master.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe de pilotage de la formation sont clairement définis. En revanche, le dossier ne précise pas l'appui administratif dont dispose le master, et de donne pas d'informations sur l'environnement d'études des étudiants.

Un conseil de perfectionnement, conforme aux attendus de ce type de structure, existe et se réunit annuellement. D'après le compte rendu du dernier conseil datant de mai 2019 annexé au dossier, il semble commun avec la mention Sciences du langage de licence. Le dossier insiste toutefois sur la difficulté à mobiliser des professionnels extra-académiques (de fait, aucun n'était présent au dernier conseil).

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités usuelles et connues des étudiants : jury de trois personnes clairement identifiées après chaque session d'examen, affichage des modalités de contrôle des connaissances et des règles de compensation sur différents supports, respect des règles d'attribution des crédits ECTS, session unique avec seconde chance. Il reste toutefois à ce que l'équipe pédagogique s'empare de la démarche par compétences.

Dispositif d'assurance qualité

La connaissance de la population accueillie ainsi que du devenir des diplômés et des sortants non diplômés est assurée par l'Observatoire des étudiants de l'UBM et communiquée à l'équipe de formation. Le profil des étudiants (nombre d'étudiants extra-académiques, nombre de boursiers, nombre d'étudiants de l'international), s'il est connu, ne semble cependant pas faire l'objet d'une analyse spécifique. Le recrutement des étudiants de M1 (et des néo-entrants en M2) est critérisé et la procédure fait l'objet d'un affichage.

La démarche qualité s'appuie sur le conseil de perfectionnement du master, commun avec la licence de sciences du langage, ainsi que sur une évaluation annuelle des enseignements par les étudiants diligentée par l'établissement. Le rapport du dernier conseil de perfectionnement témoigne de son bon fonctionnement.

Résultats constatés

L'effectif étudiant pour l'ensemble des deux années de master oscille entre 48 (en 2016-17) et 31 (en 2018-19). Du point de vue de l'attractivité, le master a une capacité d'accueil de 40 places (on suppose qu'il s'agit du M1), et reçoit, selon les années, entre 31 (en 2017) et 56 (en 2020) candidatures.

Le flux des étudiants sortants non diplômés est très faible (sur la période : 2 en M1 et 3 en M2).

On observe un très bon taux de réussite, si l'on se base sur les inscrits SISE (et non pas sur les seules inscriptions administratives), dont on remarque qu'il est meilleur en M1 (entre 72 et 83 %) qu'en M2 (entre 39 et 78 %). Cette moindre réussite est imputée au mémoire de M2, qui peut nécessiter une année supplémentaire. Les diplômés qui s'insèrent dans le monde du travail après l'obtention de leur M2 occupent des emplois en accord avec leur niveau de diplomation selon les enquêtes diligentées par l'établissement. Entre un et deux diplômés par an (soit entre 10 et 20 %) poursuit ses études en doctorat. Ce taux est conforme à ce que l'on observe dans les masters *Sciences du langage nationaux*. 1 étudiant a obtenu une thèse CIFRE.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un solide adossement à la recherche
- Un vaste éventail de choix débouchant sur des projets professionnels variés
- Une ouverture à l'international avec, notamment, la possibilité d'un double diplôme avec l'Allemagne
- Un bon suivi des étudiants

Principaux points faibles :

- Une absence de démarche par compétences
- Une implication trop faible de professionnels non-académiques dans la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du langage* de l'UBM est une formation de qualité, solidement arrimée à la recherche, et qui offre un éventail de choix permettant aux étudiants de se projeter sur des projets professionnels variés, à insertion bac+5 et au-delà.

L'ouverture à l'international, peu visible lors de la précédente évaluation par le Hcéres, est désormais effective, avec entre autres la possibilité pour les étudiants de suivre un double diplôme avec l'Université de Konstanz (Allemagne).

Si les effectifs sont modestes (mais c'est le cas de la plupart des masters *Sciences du langage* de France, quand ils n'intègrent pas les formations en français langue étrangère), l'équipe pédagogique a une bonne connaissance des publics accueillis et de leur devenir.

Du point de vue des perspectives, ce master gagnerait à renforcer sa démarche par compétences, ce qui impliquerait un changement au niveau des évaluations. Par ailleurs, une implication plus forte des professionnels non-académiques dans la formation permettrait à ce master d'améliorer son attractivité: outre la participation à des soutenances de mémoires, ces professionnels pourraient intervenir dans le cadre de témoignages de professionnels, par exemple, ou sous d'autres formes.

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2^{ème} cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1^{er} cycle que de 2^{ème} cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2^{ème} cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

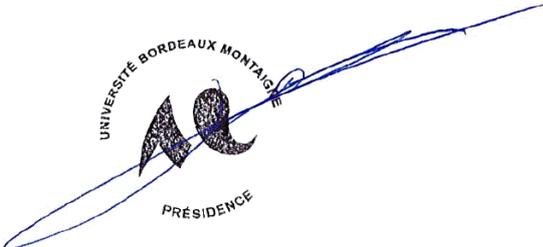
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2^{ème} cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1^{er} cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENT

Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)